

DESCRIPTIONS TECHNIQUES GÉNÉRALES

Les descriptions techniques générales d'EGE TAEPPER FRANCE s'ajoutent aux conditions de vente générales décrivant la base technique de nos produits.

Les tolérances sont encadrées par la norme européenne EN 1307 pour sols textiles et le document CEN/TS 14159.

Tolérances de construction:

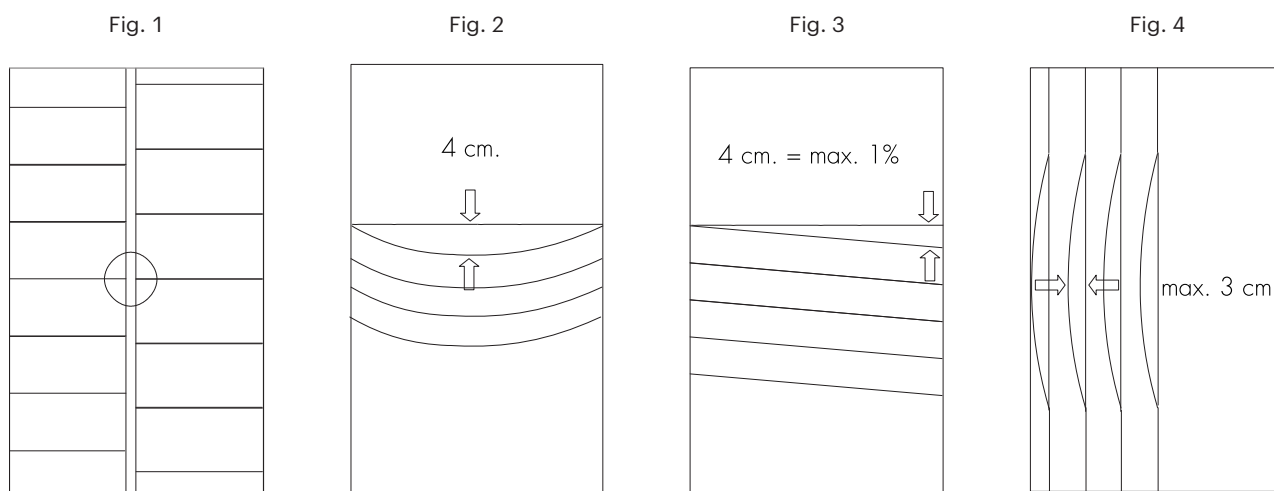
- Poids total de la moquette, en g/m^2 : tolérance de +/- 15%.
- Poids du velours, en g/m^2 : tolérance de +15/-10%.
- Hauteur du velours: tolérance de +/- 1 mm.

Tolérances dimensionnelles :

- Longueur et largeur : tolérance de +/- 1.0%. En cas de commandes groupées, des augmentations de la tolérance peuvent survenir sur certains rouleaux.
- Coupe en largeur: tolérance de +/- 1.0%. S'il faut diviser une largeur de rouleau en 4 pièces de la même taille, la tolérance de la largeur complète du rouleau sera +/- 4 cm (ex : une largeur de rouleau de 400 cm divisée en 4 pièces donne 4 largeurs de 99 cm).
- Moquette à dessin spécial / tapis: tolérance de +/-2,0% en longueur et de +/- 2.0% en largeur.
- Dalles / modular: tolérance de +/-0,2% en longueur et largeur.

Motifs répétitifs:

- Décalage du motif: l'alignement du motif sur toute la largeur ne peut être garanti. La tolérance concernant l'assemblage de rapports dans le sens de la longueur est de: +/-0,5% (voir fig. 1).
- Courbures du motif: rapport bien positionné mais motif décalé dans le sens de la largeur : tolérance de +/- 1% (voir fig. 2).
- Asymétrie diagonale: apparait là où le rapport n'est pas à la bonne hauteur et celui-ci se trouve décalé par rapport au côté opposé : tolérance de +/- 1% (voir fig. 3).
- Variations du motif: apparaissent lorsque la distance entre le motif et le côté de la moquette varie dans le sens de la longueur : tolérance de +/-1%, avec une limite maxi de 3 cm sur des largeurs de rouleaux standard de 4 et 5 mètres (voir fig. 4).



Différences de couleur :

Certaines différences de couleur sont inévitables et sont dues à différentes phases de production. Il est donc possible qu'un échantillon présenté n'ait pas la même couleur/teinte que celle de la moquette livrée. Les rouleaux de moquette devant servir à une pose dans une même pièce devront toujours être commandés et appartenir au même bain de couleur/teinte. C'est au poseur qu'incombera la responsabilité de contrôler les rouleaux avant la pose de la moquette.

Shading / miroitement :

Apparition d'auréoles dues à un changement de l'inclinaison/du sens d'origine du poil à un ou plusieurs endroit(s). Le reflet de la lumière à cet/ces endroits se trouve alors modifié, des ombres claires et foncées y apparaissent, créant ainsi une différence avec le reste de la moquette. Ceci n'est pas une erreur de fabrication et ne pourra pas faire l'objet d'une réclamation.

Renversement du poil :

Apparaît sur une surface de moquette très délimitée et peut être constaté et observé comme une modification du sens initial du poil. La modification du sens initial du poil est plus marquante qu'en cas de "shading". La cause en est inconnue et celui-ci ne peut être associé à un défaut de fabrication et ne pourra en aucun cas faire l'objet d'une réclamation.

ege[®]

THE URGE TO EXPLORE SPACE

ege taepper france s.a.r.l.

14, boulevard de la Madeleine • F-75008 Paris • T: 01.40.60.44.44 • E: france@egecarpets.fr